



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Salon du maire de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le vendredi 3 août 2012 à 15 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et monsieur le conseiller Alain Riel formant quorum du comité.

Sont également présents monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, M^e Séléna Beaumont-Demers, assistant-greffier.

Est absent, monsieur le conseiller Denis Tassé.

CE-2012-1186

SOUSSION 2012 SI 141 - COÛTS SUPPLÉMENTAIRES - DÉMOLITION DES BÂTIMENTS DU 81 ET 84 RUE HANSON - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2012-1128, en date du 4 juillet 2012, adjugeait un contrat à la compagnie CS Terrec pour des travaux de démolition du 81 et 84, rue Hanson, dans le secteur de Hull pour un montant de 98 878,50 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des coûts supplémentaires additionnels de 21 942,98 \$ sont nécessaires suite aux exigences requises de la Commission de la santé et de la sécurité au travail dans le cadre d'une inspection réalisée par cette dernière, et ce, suite aux plaintes et à l'octroi du contrat;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement numéro 79-7-2011 concernant la politique de délégation de pouvoir, une autorisation des autorités municipales compétentes est nécessaire lorsque le dépassement excède 10 % du contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant additionnel de 21 942,98 \$, incluant les taxes, afin de se conformer aux exigences supplémentaires de la CSST pour les travaux de démolition au 81 et 84 rue Hanson, réalisés par l'entrepreneur CS Terrec.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|--------------|--|
| 11-12001-007-23401 | 20 988,73 \$ | Travaux correctifs - Bâtiments municipaux - Démolition du 193 Montcalm |
| 04-13493 | 954,25 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 7 août 2012.

Adoptée

MARC BUREAU
 Maire et président
 Comité exécutif

 M^e SÉLÉNA BEAUMONT-DEMERS
 Assistant-greffier et secrétaire
 Comité exécutif